



Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 12 525 \$ POUR LE RAYONNEMENT DE SON TERRITOIRE

Baie-Saint-Paul, le 9 novembre 2022 – Le Conseil de la MRC de Charlevoix est fier d'octroyer 12 525 \$ à deux projets grâce au Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix

Développement des parcours ruraux

Le concept de Parcours ruraux est né du plan directeur de développement d'un réseau de chemins, pistes et sentiers pour la pratique du cyclisme hors route de la MRC de Charlevoix, réalisé par Vélo Charlevoix en 2021. L'une des priorités ciblées était de réaliser des parcours ruraux consistant à enchaîner d'une manière continue des voies cyclables hors route diverses, afin de relier certains pôles de ce réseau et faire découvrir les coulisses de la région. Il sera alors possible de pédaler sur des bouts de rang en garnotte, des chemins forestiers ou des sentiers double traces qui contournent des champs ainsi que sur des chemins agricoles et quelques segments pavés. La beauté des panoramas, la richesse des expériences et la qualité des coups de pédale seront aussi formidables qu'insoupçonnées. La MRC de Charlevoix a décidé de confier ce mandat à monsieur Pierre Bouchard et ce projet sera financé par le Fonds éolien de développement régional à la hauteur de 2 525 \$. Puisque des voies sont déjà créées, ces parcours ne requièrent que du repérage, des démarches pour les droits de passage et le balisage. Ils représentent des façons originales et peu coûteuses d'attirer des cyclistes dans la région.

Illumine Baie-Saint-Paul

La MRC soutient le développement de la pratique culturelle numérique par le biais du projet Illumine Baie-Saint-Paul, promu par l'Association des gens d'affaires de Baie-Saint-Paul et présenté dans le cadre du Marché de Noël. Elle y injecte 10 000 \$ provenant du Fonds éolien de développement régional. Cette aide permettra la mise en place d'un parcours d'art numérique constitué, notamment, de trois installations numériques interactives et immersives ainsi que de sept projections de type « mapping » sur la façade de certains immeubles situés au cœur de la ville. Ce projet vise une augmentation de 60 % de la clientèle qui fréquentera la Marché de Noël. Réalisé en collaboration avec des artistes et organismes de la région, la MRC est ainsi fière de contribuer à l'établissement et à l'action des créateurs et des promoteurs culturels.



Fonds éolien de développement régional de la MRC de Charlevoix

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca